

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ
2024

FAIRE BATTRE
LE CŒUR
DE LA NATION

DES
ESSE
2024



LES
OLYMP
DE LA JEU

LE PROJET
ASSOCIATIF DE LA
SMLH

6

CARTOGRAPHIE DE
LA SMLH

8

VIE DES COMITÉS ET
SECTIONS

12

ACTIVITÉS DU
PRÉSIDENT ET DU
CONSEIL

30

ACTIVITÉ DE LA
COMMISSION ENTRAIDE ET
SOLIDARITÉ (CES)

32

COMMUNICATION &
RAYONNEMENT

33

ACTIVITÉS DU SIÈGE

42

CONCLUSIONS

44

INFORMATIONS BUDGÉTAIRES
(CER ET CROD)

45





La Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH), fondée en 1921, est placée sous le haut patronage du président de la République, grand maître de l'ordre de la Légion d'honneur, et du grand chancelier.

Elle est reconnue d'utilité publique depuis ses origines.

Elle appuie son action sur un maillage territorial national puissant et est également présente à l'étranger dans 64 pays.

La réception dans l'ordre national de la Légion d'honneur n'est pas une fin en soi mais un engagement au service de la Nation, dans la droite ligne de l'esprit du créateur de l'ordre en 1802.

Les décorés trouvent alors au sein de la SMLH le terrain de l'engagement auquel ils aspirent en principe tous.



Le présent rapport moral et d'activité de la Société des membres de la Légion d'honneur rend compte de l'activité riche et dense, en 2024, des 127 sections et de leurs comités répartis sur tout le territoire national, des 64 sections de l'étranger, du conseil d'administration et de ses commissions, du président et du siège.

L'année 2024 s'inscrit dans la même dynamique positive et stimulante observée dès 2018 et marquée par une belle croissance de l'activité bénévole sur les **terrains des solidarités** et de la transmission des valeurs et de la culture de notre pays, et plus particulièrement vers sa jeunesse dont elle est l'avenir.



Amiral Alain Coldefy

Président de la SMLH

UNE ANNÉE D'ENGAGEMENT, UNE PROMESSE POUR DEMAIN

Quelle fut belle, cette année 2024 ! Dense, intense, vibrante. Elle a illustré, avec éclat, ce que peut accomplir la Société des membres de la Légion d'honneur quand elle mobilise ses forces, quand elle nous rassemble en métropole, en outre-mer et jusqu'aux quatre coins du monde.

Accompagner l'avenir. Ces mots, parfois galvaudés, ont pris tout leur sens cette année. Au printemps, le stade Charléty résonnait des rires et des acclamations de plus de 2 000 jeunes et de nos nombreux partenaires lors des Olympiades de la jeunesse. Une célébration du dépassement, du collectif, et de cet esprit d'excellence que nous portons en nous.

En septembre, c'est avec une émotion particulière que nous avons remis au grand chancelier de la Légion d'honneur notre Livre du Centenaire. Un ouvrage qui ne se contente pas de retracer cent ans d'histoire : il est une

véritable déclaration. Il porte en lui un appel puissant à l'action aujourd'hui et pour demain, à l'engagement, à la solidarité. L'éditorialiste d'un grand quotidien l'a dit avec justesse : « *Ce livre est une boussole : il nous guide dans un monde incertain, vers une France plus fière, plus fraternelle.* »

Puis, il y a eu la remise du Grand Prix littéraire. Deux œuvres marquantes : l'une, un hommage poétique à la mémoire de 1914-1918 ; l'autre, un témoignage lucide et courageux de l'engagement au Sahel, porté par une plume vibrante. Deux auteurs, deux voix, deux éclats d'humanité.

Et que dire de la cérémonie du Prix national de l'apprentissage, qui, il y a quelques jours à peine, illuminait la Salle Gaveau ? Une célébration de ce chemin trop souvent sous-estimé, mais pourtant essentiel, qui mêle savoir-faire et savoir-être. Avec près de 90 départements mobilisés, nous avons honoré ces jeunes qui font le choix d'apprendre, de grandir, de bâtir.

Tout cela, c'est notre engagement, le vôtre, celui des sections, des nombreuses bonnes volontés et de nos équipes au siège. C'est cette capacité unique à transformer les intentions en actes, les rêves en réalisations.

Et pourtant, nous le savons : l'engagement ne se décrète pas. Il se vit, il se construit, il s'incarne. À travers les initiatives de nos sections départementales et à travers chaque sociétaire, qui, dans l'ombre ou sous les projecteurs, porte les valeurs qui nous unissent.

Alors oui, cette année 2024 fut un tourbillon. Mais quel tourbillon ! Une année qui laisse des traces, des promesses, et une fierté immense.

Alors, écrivons ensemble une nouvelle page en 2025, avec l'audace et l'énergie qui caractérisent notre SMLH. ■

Amiral Alain Coldefy
Président de la SMLH

01

LE PROJET ASSOCIATIF DE LA SMLH

La SMLH s'est dotée en 2018 d'un projet associatif (SMLH 2030) décliné de ses statuts et **qui s'inscrit dans la droite ligne de l'esprit des pères fondateurs en affirmant la force des deux grandes missions originelles de la Société créée en 1921 :**

- Le soutien des « infortunes » et l'entraide au profit des décorés les plus démunis ;
- La promotion et le rayonnement de la France, de ses valeurs et de sa culture.

Les statuts actuels (2012), ainsi que le projet des nouveaux statuts validé cette année en assemblée générale, traduisent la volonté de la SMLH de s'adapter aux défis sociétaux et d'élargir le champ de son action solidaire **au profit de tous nos concitoyens.**

Le projet SMLH 2030 s'inscrit alors dans une dynamique destinée

à placer plus encore « **la Légion d'honneur au cœur de la Nation** ». Dans cet esprit, la SMLH a tout naturellement l'ambition de contribuer au renforcement de la cohésion nationale et de la transmission intergénérationnelle, tout en anticipant sur **l'évolution de la Société et le risque aujourd'hui avéré d'affaiblissement du lien social.**

Cette ambition la porte tout naturellement à s'investir dans l'accompagnement et l'éducation des jeunes citoyens.

Puisant dans la richesse des actions initiées et conduites avec un dynamisme impressionnant par ses sections, **la SMLH a, en 2018, érigé en « causes nationales » quatre activités prioritaires** dans lesquelles les légionnaires ont à la fois les compétences et la légitimité pour apporter, par leur engagement personnel, une valeur ajoutée spécifique, et qui sont de nature à

donner corps à l'ambition de placer La Légion d'honneur au cœur de la nation.

Ces 4 causes nationales ne sont pas exclusives et d'autres se dessinent depuis quelques années. Dans le cadre d'une évolution du projet associatif, des travaux ont été engagés en 2024 pour y répondre, notamment la **lutte contre l'isolement des anciens** et le développement d'une **approche structurée du soutien aux jeunes méritants.** Il s'agit de produire des référentiels pouvant à court et moyen terme stimuler l'action des sections départementales et de leurs comités. Au-delà, les thématiques de **soutien à nos agriculteurs** incluant la cause environnementale et de prise en compte du thème **sport et handicap** seront développées.

LES 4 PREMIÈRES (2018) GRANDES CAUSES NATIONALES DU PROJET ASSOCIATIF



Interventions dans les établissements scolaires

Sur le thème de l'éducation citoyenne, de la promotion des valeurs de la France et de la transmission de la mémoire.



Accompagnement de jeunes méritants, jeunes qui affichent la volonté de « faire un pas en avant »

Soutien divers (mentorat, tutorat, bourses, prix divers, porte-drapeaux, etc.).

Partenariats (notamment Agence du service civique, SNU, Cadets de la défense/gendarmerie, établissements de formation, fondations – Apprentis d'Auteuil, Un Avenir Ensemble – Compagnons du devoir, Compagnons du tour de France, l'EPIDE, École de la 2^{ème} chance).



Valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle

En partenariat notamment avec les collectivités locales, fédérations professionnelles, chambres consulaires, entreprises, lycées professionnels, CFA.



Accompagnement des candidats à la naturalisation

Pour la préparation à l'examen des étrangers inscrits en préfecture et la remise des diplômes.

LES NOUVELLES CAUSES NATIONALES VALIDÉES EN 2024 (JOURNÉE DES PRÉSIDENTS DE SECTION)



Soutien de nos jeunes agriculteurs



Accompagnement du handicap - Focus sur le soutien handisport

EXTRAITS DES STATUTS DE LA SMLH • Article 2 : la Société a pour buts de :

- › Concourir au prestige de l'Ordre national de la Légion d'honneur et contribuer au **rayonnement des valeurs et de la culture de la France** sur le territoire national comme à l'étranger,
- › promouvoir, dans la société française, les valeurs incarnées par la Légion d'honneur et contribuer au **développement de l'esprit civique et patriotique**, notamment par des actions éducatives auprès de la jeunesse,
- › participer à des activités ou actions de solidarité nationale tout en renforçant les liens d'entraide entre les membres.

02

CARTOGRAPHIE DE LA SMLH

> LES EFFECTIFS DE LA SMLH

Au 31 décembre 2024, la SMLH compte **38 012** adhérents dont 3 924 membres associés (conjoints de légionnaires décédés) et **1 935 légionnaires décorés à titre étranger**.

Ces informations sont issues de la banque de données des adhérents. Il est utile de rappeler que sur ces 38 012 adhérents recensés, près de 4 800 affichent une adresse postale aujourd'hui invalide. L'action de proximité des comités est ici déterminante

car ils sont au contact étroit du terrain. On relèvera aussi que 20 % des sociétaires recensés ne sont pas à jour de leur cotisation.

La moyenne d'âge des légionnaires membres de la SMLH est de 76 ans et celle des membres associés de 88 ans.

28 % des sociétaires sont des femmes.

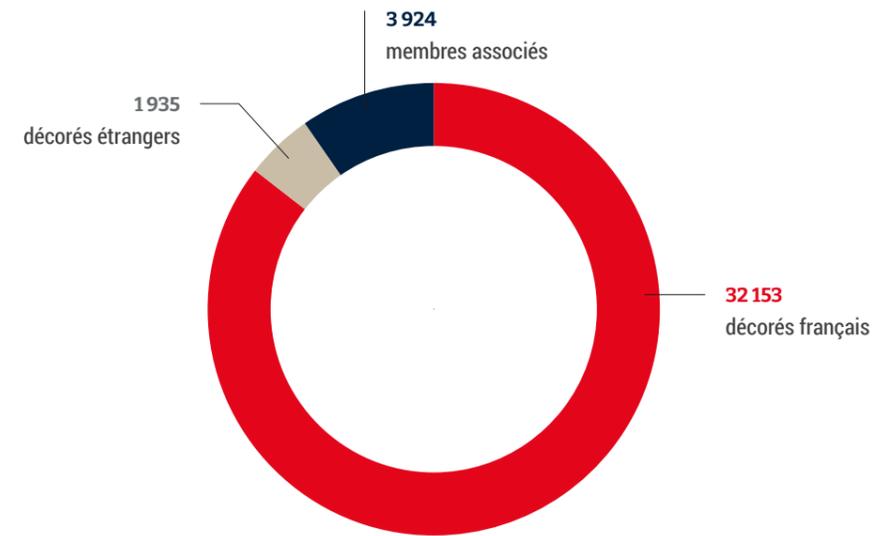
Le nombre estimé de décorés vivants est de 79 000. La moitié d'entre eux sont membres de la SMLH.

La baisse des effectifs en 2024 est de 2,5 %.

Sensiblement inférieure aux baisses des années précédentes, elle est un signe encourageant quant à l'effet des actions de recrutement conduites dans l'année.

Le nombre d'adhésions reste cependant, et comme chaque année, impacté par la **réduction significative du nombre annuel de nominations et promotions** dans l'ordre.

Évolution des effectifs globaux de la SMLH / Écarts des effectifs par rapport à l'année N-1 / Nombre total de décorés vivants



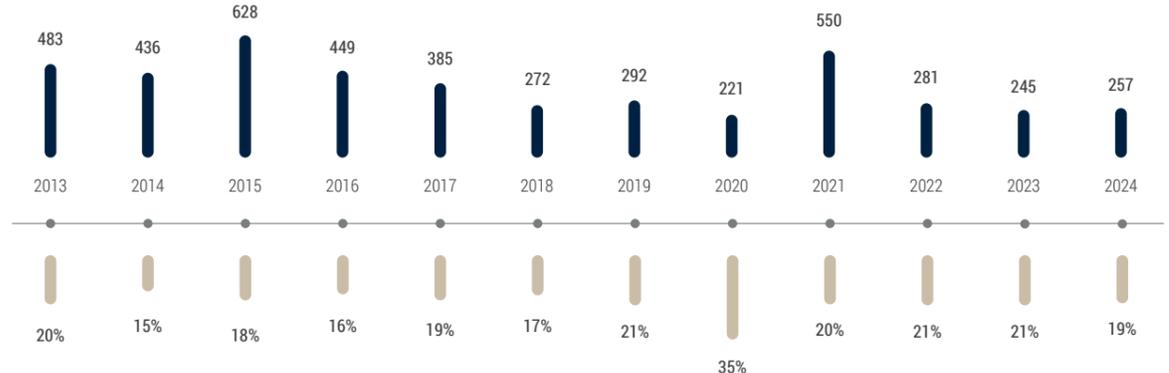
Nombre total d'adhésions dans l'année



Nominations au grade de chevalier



Nouveaux décorés chevaliers adhérant dans les 12 mois de leur nomination



Pourcentage de nouveaux décorés chevaliers adhérant dans les 12 mois de leur nomination

Un plan d'actions structuré a été mis en œuvre en 2022 par le siège afin d'optimiser les processus de recrutement des décorés et promus, **notamment en Ile-de-France, où le volume des nommés est très important.** Pour la troisième année consécutive, un grand événement « expérimental » est organisé en fin d'année, avec le soutien de nos mécènes, afin de rassembler les décorés non

encore adhérents. Son impact est chaque année plus sensible.

En 2024, 90 décorés franciliens (soit près de 12 % des nouvelles adhésions à l'échelle nationale) ont adhéré à la SMLH à l'issue de cet événement qui gagne désormais à être pérennisé en Ile-de-France, mais aussi expérimenté sur le territoire autour des bassins à forte densité de décorés.

Cette action à forte plus-value, ainsi que celle des sections qui se montrent, dans les limites de leurs moyens, toujours plus actives et sur le terrain, ont permis en 2024 de « casser » la tendance dégressive du nombre d'adhérents dans l'année. Cette tendance gagnera à être confirmée en 2025.

> QUELQUES INDICATEURS...

68 % des sociétaires ont fourni leur adresse de messagerie électronique au 31 décembre 2024. Ce pourcentage a doublé en 6 ans (34 % au 31 décembre 2017). On notera **que plus de 85 % des décorés adhérents à la SMLH fournissent désormais leur adresse de messagerie électronique** à l'adhésion.

Près de 15 500 sociétaires ont activé leur page privée via le site Internet de la SMLH depuis son lancement en 2020 (9 900 en 2023). Cette tendance est en forte croissance, notamment en 2024 et signe de l'appropriation significative par les sociétaires des nouveaux outils digitaux de

communication et de gestion des données.

Il y a eu 34 000 connexions aux espaces privés, soit autant qu'en 2023, signe là encore d'une confirmation de l'appropriation de l'outil par les sociétaires.

> LES AMIS DE LA SMLH

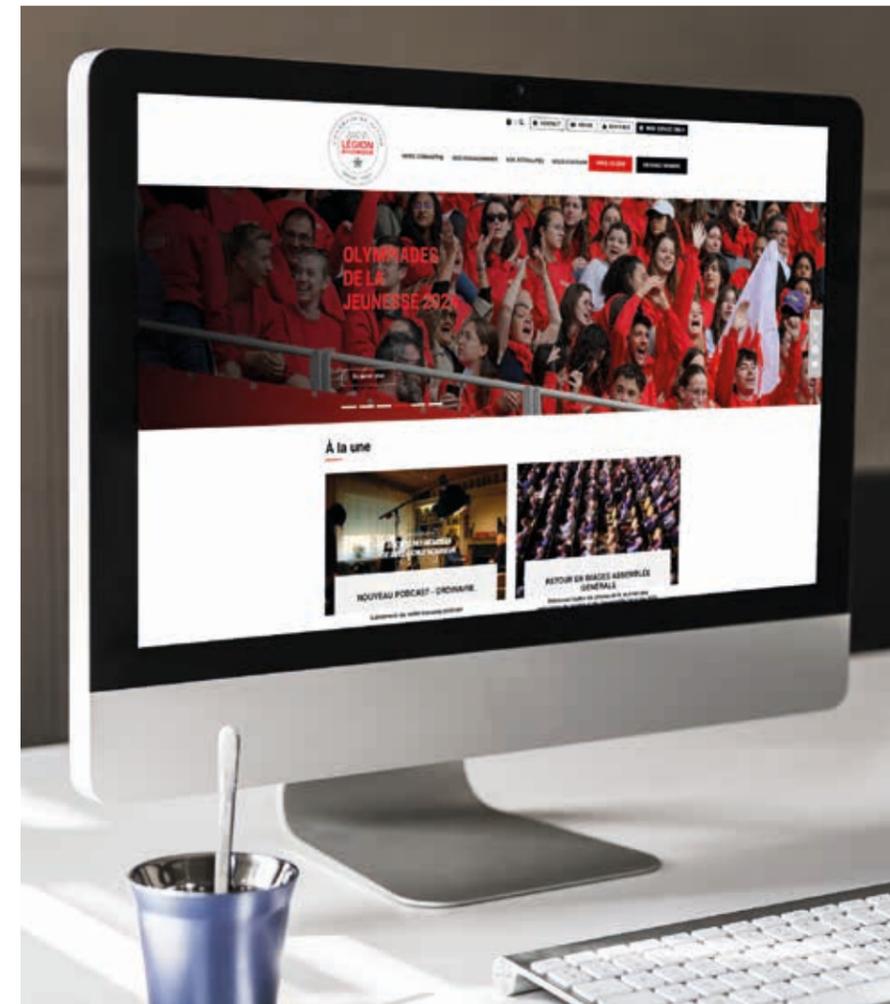
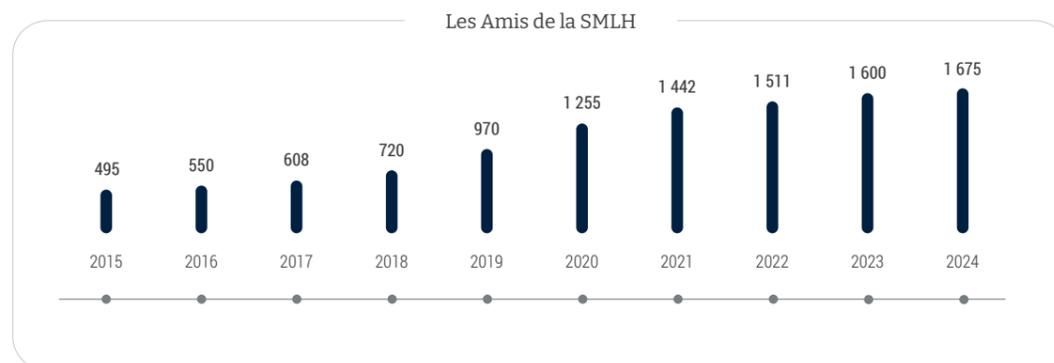
En 2024, 75 bénévoles « non décorés » ont reçu la qualité d'« ami de la SMLH », **ce qui porte leur nombre total à 1 675 au 31 décembre.**

Les bureaux des sections et comités sont incités à développer cette forme de coopération avec des personnes, qui, bien

que non membres de l'ordre, sont tout autant précieuses au fonctionnement de la SMLH et tout particulièrement motivées par l'envie de nous accompagner dans notre action solidaire quotidienne.

La qualité d'ami de la SMLH est une reconnaissance et non un statut.

Bien que non sociétaires, les amis de la SMLH contribuent activement à la vie de l'association et à l'accomplissement de sa mission de solidarité intergénérationnelle. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans celle, plus large, d'ouverture de la SMLH à la société.



INFO+

Chaque sociétaire dispose de son espace privé accessible via le site Internet :

www.smlh.fr

Il y trouve toutes les informations utiles sur la vie de l'association (rapports divers, convocations, documents et comptes rendus relatifs aux assemblées générales, etc.) mais aussi un nombre significatif d'informations personnelles qu'il peut enrichir ou modifier, les historiques de ses cotisations et dons ainsi que ses reçus fiscaux. Il peut aussi via l'espace personnel régler en ligne (par carte bancaire) ses cotisations, ses abonnements au magazine La Cohorte ou faire des dons en toute sécurité.

L'exploitation des pages privées par les sociétaires (mais aussi amis et autres partenaires) est un outil qui doit être développé chez le plus grand nombre car efficace, moderne et facteur d'économies significatives.

> ORGANISATION TERRITORIALE DE LA SMLH

La SMLH compte, au 31 décembre 2024, **127 sections françaises** et 545 comités.

Elle est présente dans **64 pays étrangers.**

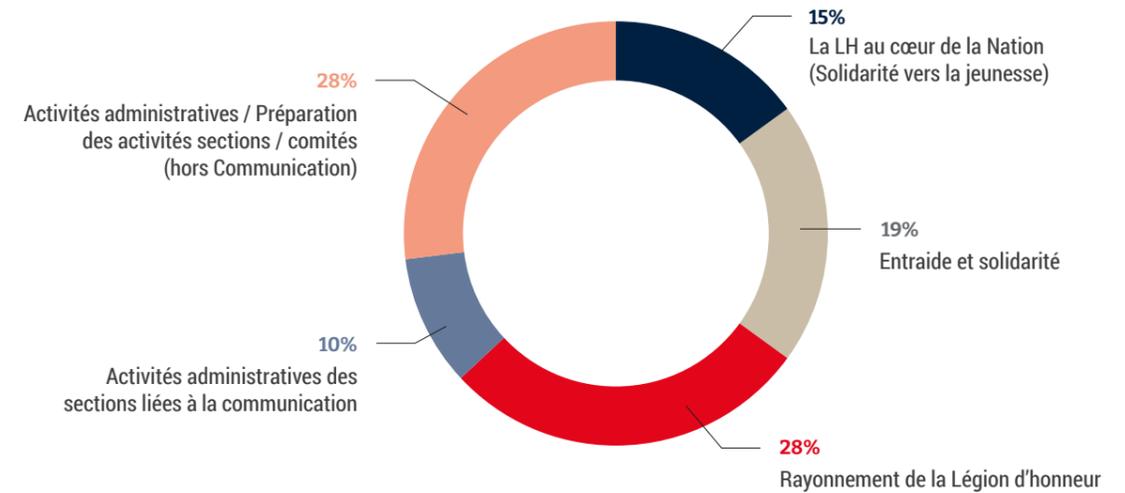
Quelques fusions, dissolutions et nouvelles dénominations de comités nationaux ont été approuvées par le conseil d'administration.

La tendance croissante à une réorganisation locale spontanée de la carte administrative des sections (fusion de comités) se confirme en 2024.

03

VIE DES COMITÉS ET SECTIONS

L'activité des comités et sections a confirmé en 2024 sa vigueur déjà constatée depuis la sortie de la crise Covid. La contribution croissante des sections aux grands événements nationaux comme le prix national de l'apprentissage ou les Olympiades de la jeunesse démontrent la volonté forte des bénévoles de la SMLH de s'adapter aux évolutions de notre société malgré les contraintes conjoncturelles.



Le volume horaire global de l'activité des sociétaires reste très stable et sur une dynamique toujours positive, si l'on considère la baisse continue des effectifs. Cette dynamique est signe là encore d'une forte volonté collective de renouer avec l'action solidaire de terrain, d'une adhésion forte

au projet associatif de la SMLH mais surtout d'un engagement toujours plus fort des sociétaires actifs.

En 2024, 247 528 heures de bénévolat ont été recensées.

D'une manière générale, l'activité horaire annuelle des sociétaires s'inscrit dans la même tendance

vertueuse et croissante observée depuis 2018 (augmentation de près de 50 %), date de l'approbation du nouveau projet associatif SMLH 2030. Ce signal fort encourageant est d'autant plus significatif que le nombre des sociétaires décroît de manière constante depuis de nombreuses années (-19 % en 7 ans).

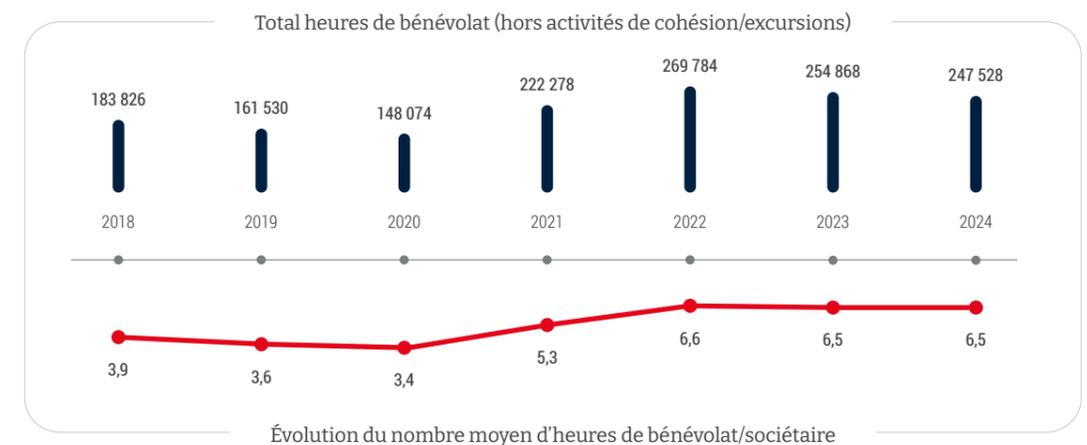
> PANORAMA DE L'ACTIVITÉ DES SECTIONS ET COMITÉS

L'élaboration des comptes rendus d'activité des sections reste un exercice délicat conduit avec toujours autant de rigueur et de sérieux par les

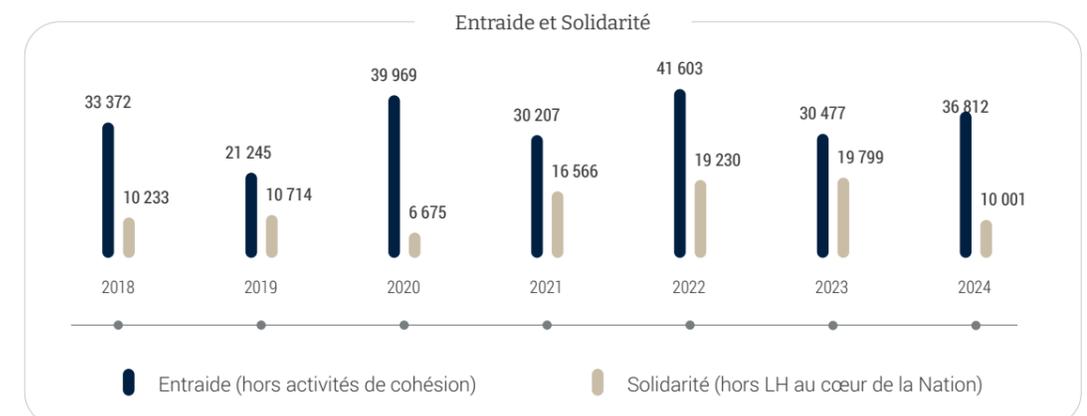
bureaux de section et de comité. Leur format a été nettement simplifié en 2023 et **114 présidents de section ont, comme en 2023, retourné leur compte rendu au siège en 2024**, signe du fort en-

gagement de ces derniers. **Selon les informations transmises**, l'activité des sociétaires se répartit comme suit :

	Heures	%
Entraide/solidarité (hors activités de cohésion)	46 813	19 %
La LH au cœur de la Nation (Actions vers la jeunesse/Cohésion nationale)	38 660	15 %
Activités transverses/préparation des activités sections	69 747	28 %
Activités administratives liées à la communication	23 870	10 %
Rayonnement de la Légion d'honneur	68 438	28 %
TOTAL	247 528	



On notera la belle évolution (+20 % par rapport à 2023, soit près de 37 000 heures) du temps consacré à la mission d'Entraide (soutien de nos sociétaires les plus vulnérables).



JOURNÉE DES PRÉSIDENTS DE SECTION



> **ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE SECTION**

L'assemblée générale ordinaire (AGO) 2024 s'est tenue à Brest le mercredi 26 juin 2024. Son organisation a impliqué les 4 sections de la région Bretagne et celle de Loire-Atlantique qui ont fédéré leurs énergies pour garantir le succès incontestable de l'évènement.

L'organisation d'une assemblée générale en province trouve toute sa pertinence car elle fédère d'une part les sections voisines de la section hôte et permet aux sociétaires de la région, qui ne peuvent se rendre à Paris, d'y participer.

Les assemblées organisées en province contribuent significativement au rayonnement de la Société.

La veille, 115 présidents de section, dont 10 de l'étranger, se sont retrouvés sur le même site pour une journée de travail particulièrement collaboratif sur l'évolution du projet associatif.

L'assemblée générale extraordinaire, consacrée au projet de réforme des statuts de la Société, s'est réunie le même jour que l'assemblée générale ordinaire. Elle a validé le projet de statuts qui a été transmis pour avis au ministère de l'Intérieur.



QUELQUES EXEMPLES EMBLÉMATIQUES DE L'ACTION DE NOS SECTIONS ET COMITÉS

RENFORCEMENT DE LA COHÉSION NATIONALE (LA LÉGION D'HONNEUR AU CŒUR DE LA NATION)

Interventions auprès des établissements scolaires

Plus de 29 000 jeunes ont été engagés dans une activité initiée par la section SMLH de leur département. Ces activités, emblématiques de l'action de la SMLH, sont destinées à transmettre auprès des plus jeunes de nos concitoyens les valeurs de la France, sa culture et son histoire. Elles contribuent, avec un succès systématique, à l'encouragement des nouvelles générations à croire en leur avenir et celui de leur pays.

C'est dans ce contexte qu'a été organisée en 2024 la deuxième édition des Olympiades SMLH de la jeunesse.

Cet événement n'est pas une compétition en tant que telle mais un véritable projet pédagogique organisé à l'échelle nationale qui a fédéré plus de 2 000 jeunes de 15 à 18 ans (lycéens, apprentis et bien d'autres), près de 300 cadres enseignants et près de 250 établissements dans toute la France mais aussi à l'étranger.

L'esprit qui anime cet événement est bien de permettre à notre jeunesse d'aller à la rencontre de la France du génie et de l'excellence, représentée pour l'occasion par près de 120 partenaires (associations, institutions, entreprises, artisans, fédérations sportives, etc.) à qui il est demandé de distiller l'excellence de notre pays à travers leurs savoirs et savoir-faire.



À NOTER

Les Olympiades 2024 sont la deuxième édition de cet événement, la première ayant rassemblé un millier de jeunes dans la Cour d'honneur des Invalides en 2021, à l'occasion du centenaire de la SMLH.

Mais au-delà de l'évènement festif qui s'est, en 2024, déroulé au stade Charléty à Paris, les Olympiades sont surtout un projet pédagogique de grande ampleur qui invite toutes ces équipes de jeunes à découvrir sur une plateforme numérique lancée 3 mois avant l'évènement, l'intégralité du spectre des missions de ces 120 partenaires.

FOCUS EN IMAGES

OLYMPIADES SMLH DE LA JEUNESSE



Soutien des jeunes méritants

La SMLH s'engage naturellement, à l'échelle individuelle ou collective, dans le soutien et la motivation des **jeunes citoyens qui affichent une volonté certaine d'avancer dans la vie**. Le « jeune méritant » (terme générique) n'est pas nécessairement celui qui réussit sa scolarité mais bien celui qui veut **jouer un rôle dans la vie de « la cité »**, par son comportement, ses efforts, ses combats ou son altruisme. Cet accompagnement prend des formes très variées qui relèvent **essentiellement d'un soutien individuel** apporté naturellement par le sociétaire envers un jeune citoyen (tutorat, mentorat, bourses, soutien à

des sportifs paralympiques, prix divers dans les établissements scolaires et de formation, porte-drapeaux, etc.).

Afin de soutenir ces initiatives éparses, des **conventions nationales ou locales** avec les organismes ou institutions (Cadets de la Défense, de la Gendarmerie nationale, jeunes sapeurs-pompiers, Service national universel, École de la 2^e chance, EPIDE, Apprentis d'Auteuil, Fondation Un Avenir Ensemble, etc.) ont été signées et un projet de référentiel national est engagé.

Près de 9 000 jeunes ont ainsi été recensés dans le cadre de nos actions, pour avoir concouru

au sein de leurs établissements au prix des jeunes méritants du comité ou de la section locale, fait l'objet de soutiens divers (bourses, mentorat, tutorat, accompagnement de tout type), ou été impliqués dans des activités collectives ou des initiatives conjointes avec le Service civique et le Service national universel.

Le siège national de la SMLH emploie en permanence 2 jeunes du service civique au sein de son équipe, constituée pour moitié de jeunes étudiants.



Valorisation de l'apprentissage et de la formation professionnelle

92 sections (soit 10 de plus qu'en 2023), en métropole et dans nos collectivités ultra-marines, sont investies sur ce projet, certaines depuis près de 20 ans. En 2024, **près de 5 000 jeunes** citoyens ont été impliqués, stimulés ou primés par la section SMLH de leur département.

La cinquième session du prix national de l'apprentissage a été organisée dans le site majestueux de la salle Gaveau à Paris le 14

décembre 2024. 600 personnes y ont participé (84 lauréats, familles, enseignants et sociétaires), signe du dynamisme et d'une motivation exceptionnelle de nos bénévoles, partenaires et mécènes sur ce terrain de la valorisation de ces modèles de formation qui sont au cœur de l'excellence française.

Une convention de partenariat entre la SMLH et les Meilleurs ouvriers de France (MOF) a été signée pour l'occasion.

À NOTER

Ce savoir-faire de la SMLH est désormais reconnu à l'échelle nationale et nombre de partenaires, mécènes et établissements de formation professionnelle sollicitent désormais la SMLH pour lancer au niveau local un prix de l'apprentissage et de la formation professionnelle.

Soutien des candidats à la naturalisation

Une dizaine de sections sont toujours actives sur le chantier structurant de l'accompagnement des candidats à la naturalisation au niveau de leur département. Leur contribution, depuis plusieurs années, consiste à délivrer des formations destinées à préparer les candidats à l'examen (histoire

de France, institutions, droits fondamentaux, droit des femmes, etc.).

Une timide reprise aura marqué les années 2021 à 2024 et une dizaine de sections affichent toujours la volonté de s'insérer dans ce dispositif.



■ ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ

L'entraide est une des deux missions originelles de la SMLH. Elle consiste à soutenir ses membres les plus démunis, qu'il s'agisse de difficultés matérielles ou d'isolement social.

Depuis la réforme de ses statuts en 2012, la SMLH a élargi le spectre de son action au-delà du seul périmètre de ses membres, à travers des actions et soutiens diversifiés dits « **de solidarité** » à destination des personnes physiques et morales non-membres de la SMLH.

L'entraide et la solidarité doivent s'adapter aux évolutions des besoins des sociétaires et de nos concitoyens. **L'action de la SMLH doit donc se montrer évolutive et organisée.**

Les actions de la SMLH se déclinent :

- sous forme d'**actions personnalisées** répondant à une demande ou un besoin patent d'un sociétaire ;
- sous forme de projet se présentant comme une **offre de service collective**.

Les actions personnalisées, ponctuelles et essentiellement gérées localement, ne se conçoivent pas sans une démarche personnelle du sociétaire qui doit pouvoir s'appuyer sur le soutien des structures de l'association (comités, sections et siège).

Elles visent essentiellement l'affectation de ressources financières venant **pallier des difficultés matérielles temporaires**. L'utilisation de ces ressources est structurée et justifiée tant au niveau

local qu'au niveau national. Ces ressources sont principalement destinées à des personnes physiques et **en réponse à des situations d'urgence**.

S'inscrit ainsi dans cette perspective le soutien et l'aide ponctuels à de jeunes agriculteurs « méritants ». Initié en 2021, ce soutien s'est développé dans la droite ligne du projet associatif (soutien et aide à l'installation, à la réinstallation à la suite de catastrophes naturelles, à la mise en œuvre d'activités innovantes). Les critères de recevabilité des dossiers sont le jeune âge (< 35 ans), le caractère particulièrement méritant du projet présenté à l'appui de la demande d'aide et la faiblesse des ressources du jeune agriculteur. **Le soutien aux jeunes agriculteurs est appelé à s'inscrire à terme dans un projet plus large à l'échelle nationale et au potentiel de « cause nationale SMLH » conformément aux décisions prises lors de l'assemblée générale 2024.**

Au-delà de cette aide personnalisée, le conseil d'administration peut décider l'octroi de **soutiens solidaires ponctuels à des missions ou personnes morales**. C'est notamment le cas, entre autres, des campagnes nationales du don du sang organisées au profit de nos soldats, d'un soutien aux populations de Mayotte et du soutien au foyer des pensionnaires de l'Institution Nationale des Invalides.

D'autres actions, dans le cadre plus général du projet associatif, se présentent comme une offre de service en direction prioritairement de nos anciens.



Sont ainsi proposés aux sections :

➤ Un projet pour **lutter contre l'isolement de nos anciens**, notamment et prioritairement lutter contre l'illectronisme¹ :

L'approche est intergénérationnelle avec un double mouvement réciproque. En miroir du soutien que nous apportons à des jeunes méritants, il s'agit de les solliciter pour apporter à nos anciens des moments de convivialité et une assistance technique pour les familiariser autant que de besoin avec les outils électroniques. Les jeunes peuvent d'ailleurs à l'occasion, en retour, bénéficier d'une forme de mentorat. L'illectronisme est une des composantes de plus en plus déterminantes de l'isolement. Les causes cumulées du non-équipement et du non-usage conduisent environ 1/3

de notre population de sociétaires à être victimes d'illectronisme. Ceci induit du stress (les anciens sont inquiets de la généralisation de la dématérialisation des démarches administratives et fiscales, des réservations), et de la peur parfois paralysante des fraudes inhibant l'accès à ces outils.

Pour la mise en œuvre de cette offre nous bénéficions d'une convention tripartite signée entre la SMLH, l'association Unis-Cité et l'AND SC2S, convention qui nous donne accès à la mise à disposition de jeunes du service civique.

➤ **Un partenariat avec des centres d'accueil de jour pour malades atteints de la maladie d'Alzheimer** ou de maladies dégénératives apparentées depuis 2022. Il prend la forme d'une participation aux frais engagés pour des actions de bienfaisance. Ces activités doivent être destinées à redonner du lien social au couple aidant/aidé par le biais de séjours, de visites, de spectacles ou d'activités de groupe et participer au répit de l'aidant.

➤ **Des conventions avec des EHPAD**. Après une étape de sécurisation financière en clôturant les conventions anciennes et non mises en œuvre en 2021, une étape de renégociation des conventions conservées a été lancée en 2022. Celle-ci incluait notamment un contrôle qualité (sécurité des résidents, bien-être, organisation favorisant les contacts avec les familles...) de la prise en charge des légionnaires dans les EHPAD ayant passé convention avec la SMLH.

¹ Il s'agit de la difficulté, voire l'incapacité, à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement.

■ FOCUS SUR NOS SECTIONS ULTRA-MARINES

Nos sections ultra-marines sont toujours très actives dans le cadre du projet associatif et bien présentes sur les événements nationaux malgré leur éloignement de la métropole. On notera, parmi d'autres, quelques faits marquants les concernant pour l'année 2024 :

- la participation physique de La Réunion et de la Guadeloupe aux Olympiades

de la jeunesse, une équipe Guadeloupéenne étant arrivée 27^e au classement numérique ;

- le projet de baptême d'une place ou d'une allée de la Légion d'honneur dans les 24 communes de l'île de La Réunion ;
- le don à 4 associations de Nouvelle-Calédonie en soutien aux sinistrés et au

profit du renforcement de la cohésion sociale après les événements de mai à Nouméa, ainsi que la mise en place d'un plan d'actions sous la direction de la présidente de la section (madame Jennifer Seagoe).

Lors de l'assemblée générale à Brest en juin 2024, 3 sections ultra-marines étaient représentées.

■ FOCUS SUR NOS SECTIONS DE L'ÉTRANGER

La SMLH est présente dans 64 pays étrangers. Lors de l'assemblée générale à Brest en juin 2024, 10 sections de l'étranger avaient fait le déplacement malgré l'éloignement géographique.

2024 a permis d'accompagner la **revitalisation de deux sections** à l'international :

- **Japon** : déplacement à Tokyo de l'Amiral Coldefy à la rencontre des décorés du Japon et le projet de création d'un comité à Kyoto ;
- **Maroc** : reprise du contact avec la section qui souhaite s'associer aux opérations nationales.

Trois sections sont aussi en cours de création avec l'appui de nos postes diplomatiques (**Égypte, Grèce et Singapour**).

Plusieurs sections de l'étranger ont participé aux **Olympiades de la jeunesse** :



- participation physique du **Japon**, de **Monaco**, de la **Norvège**, de la **Pologne**, de la **Suisse** et de la **Tunisie** (le Japon et la Tunisie sont arrivés 3^e et 5^e du classement) ;

- participation aux olympiades numériques du **Brésil**, de **Chypre** et de la **Thaïlande**.

On relèvera, parmi de très nombreuses activités, quelques autres faits marquants :

- **Hongrie** : lancement d'un concours pour soutenir les lycées hongrois enseignant le français. Avec l'appui de sociétés françaises en Hongrie et de la Fondation Franco-Hongroise de la Jeunesse (MFIA), une aide financière a été mobilisée pour 2024-2026 pour financer échanges, projets culturels et outils pédagogiques.



Montréal : Rencontre avec le Recteur, M. Stéphane PALLAGE et le doyen M. Komlan SEDZRO de l'UQAM en compagnie du président du chapitre local, M. Francis REPKA

- **Slovaquie** : commémoration des soldats français ayant combattu dans l'Insurrection nationale slovaque pendant la Seconde Guerre mondiale dans la région de Strecno, commune jumelée avec la commune de Saint-Pol-de-Léon en Bretagne.

- **Canada** : tournée du président national dans 3 villes : Montréal, Québec et Toronto.

> À **Montréal** : visite à l'UQAM et rencontre avec le recteur, M. Stéphane Pallage et le doyen de l'ESG UQAM, Komlan Sedzro le 23 avril ; visite commémorative au régiment des fusiliers Mont-Royal, plus ancien régiment francophone du Canada, engagé durant le raid sur Dieppe en août 1942 et la Bataille de Normandie ;

> À **Québec** : réception au chapitre de Québec.

- **Thaïlande** : le président a effectué une visite en novembre 2024 et a notamment participé à la remise des diplômes

aux jeunes guides thaïlandais formés à la langue française pour la visite des sites historiques d'Ayutthaya.

- **Hong Kong** : le président a effectué une visite à l'occasion du dîner de gala annuel du chapitre de Hong Kong où sont récoltés, en particulier, des fonds pour financer des bourses de chercheurs de l'Institut Pasteur/branche de Hong Kong ainsi que des bourses d'échanges linguistiques.

- **Colombie** : la section a été l'hôte et le coordinateur de la réunion qui s'est tenue à Bogota les 29, 30 et 31 mai 2024 organisée par la Fondation de l'Académie de médecine et HEMS/Helicopter Emergency Medical Service avec la participation d'AIRBUS hélicoptères.

- **Andorre** : la section ONM/LH de la Principauté organise, tous les deux ans, en étroite relation avec le Ministère en



Québec : Rencontre avec les membres du chapitre de Québec autour du Président de chapitre, M. Pierre LAVALLÉE

■ DÉPLACEMENTS DU PRÉSIDENT HORS DE FRANCE

charge de l'éducation et l'ambassade de France, le Prix du civisme jeunesse.

- **Liban** : sous la présidence de l'Ambassadeur Khalil Karam, la section a organisé le premier concours du jeune auteur francophone avec 117 participants à la demi-finale et une remise de prix décerné au ministère de l'Éducation.

- **Luxembourg** : l'assemblée générale de la section s'est réunie le 17 septembre en présence du grand chancelier, le général François Lecointre.

- **Madagascar** :

- > Organisation d'un rallye citoyen au collège d'enseignement général d'Anosy Avaratra situé dans une commune proche d'Antananarivo conjointement avec la section SMLH de La Réunion ;

- > Dépôt de gerbe à la cérémonie de la commémoration du 11 Novembre à Antananarivo;

- > 2 projets « Honneur en Action® » 2024 ont été primés.

- **Finlande** : Sous la présidence de l'ancien premier ministre, Paavo Lipponen, la section a organisé un séminaire intitulé Hommage à Jacques Delors avec la participation d'Erkki Liikanen, ancien ministre et commissaire européen, madame Helena Petäistö, journaliste et l'ambassadeur de Finlande en France Matti Anttonen.

- **Pologne** : À l'occasion du 25^{ème} anniversaire de la SKLHiNOZ, section polonaise de la SMLH, l'amiral Coldefy

a visité la Pologne en février, accompagné de l'ambassadeur Corinne Breuzé, chargée des sections de l'étranger, de Brigitte Bourgoïn, présidente de la section du 6^{ème} arrondissement de Paris, et de Brigitte Bajou, présidente du comité Cherche-Midi au sein de cette même section. Le pays compte, après la France, le plus grand nombre de décorés de la Légion d'honneur depuis sa création en 1802 : plus de 5 000 décorés, dont 2 000 durant la seule période napoléonienne. La visite de l'amiral Coldefy et de sa délégation s'est déroulée sur 3 jours, à Varsovie, Cracovie et

au camp de concentration d'Auschwitz. Un tour de la ville a permis de visiter plusieurs monuments installés grâce à l'association polonaise en mémoire de personnages importants pour l'histoire des deux pays (la statue du Général de Gaulle au pied de laquelle une gerbe a été déposée, celle de Marie Skłodowska-Curie ainsi que le buste de Georges Clémenceau).

En lien avec la SMLH, la section polonaise promeut les liens d'amitié entre la France et la Pologne, avec une priorité pour les projets orientés vers la jeunesse.



Cracovie : Visite du tombeau du Prince Jozef PONIATOWSKI, Maréchal de France et Grand-Croix de la Légion d'honneur en compagnie du Président de section, M. Andrzej MAUBERG



Varsovie : Entretien avec l'ancien Président du Sénat de Pologne, M. Bogdan BORUSEWICZ, héros de Gdansk et Commandeur de la Légion d'Honneur en compagnie de M. Andrzej MAUBERG, Président de la section locale et Mme Brigitte BOURGOIN, Présidente de la section Paris 6^{ème}, jumelée avec son homologue de Pologne

○ **Pologne**
22 - 24 février

○ **Canada**
22 - 26 avril

○ **Norvège**
25 - 26 septembre

○ **Suède**
26 - 29 septembre

○ **Belgique**
17 - 18 octobre

○ **Chypre**
26 octobre - 2 novembre
(accompagnement de la délégation des jeunes vainqueurs des Olympiades de la jeunesse du 26 mai)

○ **Hong Kong**
17 - 21 novembre

○ **Japon**
21 - 24 novembre

○ **Thaïlande**
24 - 28 novembre

L'ambassadeur Corinne Breuzé, administratrice chargée des sections étrangères et ultramarines a de son côté représenté le président à deux reprises :

○ **Hongrie et Slovaquie**
juillet - août

○ **Luxembourg**
17 - 18 septembre

> **LES PRIX DE LA SMLH : L'HONNEUR EN ACTION® ET LE GRAND PRIX LITTÉRAIRE**

■ **LE PRIX DE L'HONNEUR EN ACTION® (HEA)**

Le prix de L'Honneur en action®, marque déposée, est une dynamique initiée en 2010 par la SMLH et destinée à permettre à tout sociétaire (ou groupe de sociétaires) de lancer de sa propre initiative **un projet concret au service de la société** et en s'y impliquant personnellement et de manière significative. Le décoré, parce qu'il met son énergie, son talent, son temps et son dévouement au service d'autrui, répond ainsi à la mission d'engagement qui est sienne. C'est l'esprit du prix de L'Honneur en action® qui trouve toute sa place dans le cadre du projet associatif SMLH 2030.

Le groupe L'Oréal est partenaire mécène du prix HEA.

INFO+

Le lecteur peut retrouver la liste et les détails des projets primés et labélisés sur le site Internet de la SMLH :

www.smlh.fr

ZOOM

LE PRIX DE L'HONNEUR EN ACTION®

CONDITIONS D'OBTENTION DU PRIX OU DU LABEL «L'HONNEUR EN ACTION»

Le prix ou le label « L'Honneur en action » est attribué à toute action au service de la société civile :

- visant à la mise en place d'un dispositif ouvert, innovant et créatif sur l'ensemble des champs « social, culturel et éducatif »,
- par laquelle **un ou plusieurs légionnaires** manifesteront une **implication concrète et réelle** reconnue comme telle par le jury de « L'Honneur en action ». Il faut pour cela que **le légionnaire en soit l'initiateur** ou au moins l'un des acteurs, même en cas de partenariats par ailleurs souvent souhaitables,
- assortie d'un engagement du légionnaire porteur de projet à **valoriser ce prix** ou ce label chaque fois qu'il en aura la possibilité, utilisant pour cela les moyens mis à sa disposition par la SMLH et par tout autre moyen auquel il aura accès.

En 2024, les quatre grands domaines dans lesquels ont été primés les projets sont : l'éducation citoyenne, la solidarité et l'égalité des chances, le transfert de savoir-faire et la solidarité internationale. 20 prix et 6 labels ont été distribués lors de la cérémonie qui se déroulait dans les salons du Gouverneur Militaire de Paris.

Le prix de L'Honneur en action® n'est cependant pas assez connu de nos sociétaires. Le grand défi à venir est alors celui d'une meilleure communication interne et d'une stimulation de notre communauté au potentiel et aux richesses individuelles inestimables.

Les dossiers qui remontent vers le jury sont encore de qualité mais **une plus grande diversité et une plus grande créativité sont désormais attendues**, dans la droite ligne de l'esprit du nouveau règlement. Un groupe de travail a été lancé pour réfléchir à l'avenir de ce prix emblématique.



LE PRIX DE L'HONNEUR EN ACTION®



LE GRAND PRIX LITTÉRAIRE DE LA SMLH (L'HONNEUR EN ACTION)

L'édiction 2024 du grand prix littéraire de la SMLH a eu lieu le lundi 2 décembre dans les salons du cercle France-Amériques à Paris.

Deux grandes orientations ont prévalu pour la refonte de ce prix il y a deux ans : la **valorisation de l'engagement** et le **devoir de mémoire comme lien intergénérationnel et vecteur de cohésion sociale**.

La qualité des oeuvres en concurrence a été difficile à départager cette année et ce sont deux finalistes, tous deux dotés du même prix qui ont été finalement désignés.

Cécile Avena, en lice pour *Seules les montagnes ne se croisent pas - Une humanitaire au Sahel*, et **Gilles Marchand** pour *Le soldat désaccordé* ayant pour filigrane la Première Guerre mondiale.



Deux lauréats et
quatre finalistes

VERBATIM DE LAURÉATS

GRAND PRIX LITTÉRAIRE DE LA SMLH



« Ce premier livre a été écrit avec toute ma sincérité. J'ai voulu témoigner de mon rôle d'humanitaire sur un terrain de conflits, sans taire les doutes et questionnements qui m'ont assailli, notamment sur l'engagement : que veut dire ce mot ? Comment le concrétise-t-on ? Que signifie être humanitaire française à l'international ? J'ai voulu également mettre en avant d'autres valeurs qui me tiennent à cœur : l'empathie, la tolérance, la volonté de toujours chercher à comprendre l'autre.

Au début de ma mission au Niger, j'ai d'abord écrit pour moi-même. Puis j'ai ressenti une frustration de ne pas pouvoir partager vraiment avec mes proches. J'ai donc commencé à rédiger un carnet de bord. L'attaque de Kouré (Niger), en 2020, au cours de laquelle plusieurs de mes collègues ont trouvé la mort, m'a décidée à aller jusqu'au bout de la rédaction de ce livre. L'occasion aussi pour moi de rappeler que le droit humanitaire international doit prévaloir. Ce n'est pas toujours le cas dans le contexte actuel. Les humanitaires et les populations civiles ne sont pas des cibles. »

Cécile Avena

« Quand j'ai vu que j'avais été sélectionné, c'est le mot "Honneur" qui m'a frappé. Un terme qui s'est incarné pour moi à travers l'honnêteté que j'ai essayé de garder vis-à-vis notamment de tous les écrivains de la Grande Guerre que j'ai relus avant d'écrire. Et pour les raconter ensuite sans juger leur courage, leurs forces, ni surtout leurs faiblesses ! Historien de formation, j'avais assez peu travaillé cette période mais elle m'intéressait beaucoup. Je suis allé à Verdun : la nature encore marquée par le conflit est impressionnante ! J'ai pris comme trame une histoire d'amour pour avoir un autre angle sur un sujet déjà très travaillé... même si il reste encore de nombreuses problématiques à aborder, comme celle des travailleurs chinois, qui furent autour de 140 000 à venir en France entre 1915 et 1918 pour participer à l'effort de guerre. Je suis très attaché au devoir de mémoire et souvent invité à parler devant des classes de 3ème et 1ère pour lesquelles la guerre de 14-18 est au programme. Les élèves sont en général intéressés mais ce conflit leur paraît lointain et j'essaye de le rendre plus vivant pour eux. »

Gilles Marchand



04

ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT ET DU CONSEIL

> LE PRÉSIDENT

L'amiral Alain Coldefy s'est rendu sur les territoires à la rencontre de près de 25 de nos sections françaises (dont une ultramarine) dans le cadre notamment d'assemblées annuelles, de remises de prix et de décorations ou des journées info-régions qui rassemblent autour d'une journée de travail les bureaux des sections d'une « région ».

L'année 2024 est aussi marquée par une volonté affichée d'aller

à la rencontre de nos sections de l'étranger au fort potentiel de rayonnement de la France et de l'ordre.

À ces déplacements s'ajoutent ceux des vice-présidents du conseil d'administration qui se rendent sur les territoires pour représenter le président, ainsi que ceux du délégué général et de l'équipe du siège vers les sections pour des réunions et journées de travail et d'échanges.

Ces déplacements sont indispensables à la perception par le siège des problématiques de terrain auxquelles sont confrontées les sections.

Ils sont prévus d'être sanctuarisés et multipliés dans les prochaines années dans le cadre notamment des séjours info-régions (4 par an) destinés à rassembler plusieurs sections départementales autour du président et de l'équipe du siège.



> LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au cours de l'année 2024, le conseil d'administration (18 membres, dont 5 présidents de section) et le bureau (président, trois vice-présidents, secrétaire général, trésorier général, et en présence du délégué général) se sont réunis à six reprises.

DÉPLACEMENTS EN FRANCE DU PRÉSIDENT EN 2024



05

ACTIVITÉ DE LA

COMMISSION ENTRAIDE ET SOLIDARITÉ (CES)

Une commission entraide et solidarité (CES) nationale pilote la **gestion des soutiens financiers individuels d'entraide et de solidarité**.

Elle est aussi **invitée à contribuer à la réflexion globale** sur les chantiers de l'entraide et de la solidarité et propose au bureau national (via le vice-président national en charge du projet associatif) tout projet pouvant alimenter les travaux et décisions du conseil d'administration.

Présidée par un administrateur de la SMLH, la CES rassemble des sociétaires (dont plusieurs ad-

ministrateurs) reconnus notamment pour leur expertise dans le domaine médical et social.

Les présidents des sections départementales adressent au siège les dossiers de demande d'aide, lorsque notamment des solutions locales n'ont pu être apportées. Cette aide concerne tout autant les sociétaires (entraide) que nos concitoyens non décorés (solidarité). Elle ne se substitue cependant pas au soutien de long terme dispensé par les institutions dédiées ainsi que les services sociaux.

En 2024, la CES a tenu 6 réunions plénières en présentiel et/ou en

visioconférence.

Pour répondre au mieux aux demandes d'aide, une procédure de consultation rapide, initiée en période de Covid, a été pérennisée.

La mission globale de solidarité de la SMLH ne se réduit pas à la seule activité de la CES qui est **essentiellement dédiée à l'exploitation des dossiers individuels urgents** remontant du terrain. Ainsi, l'enveloppe financière engagée par les travaux de la CES ne représente en 2024 que le quart de la dépense globale dite de solidarité.

Dossiers individuels 2024 traités par la CES	Dossiers	Répartition du montant des aides
Allocations d'entraide	18	28 %
Allocations décès	3	4 %
Bourses d'études	11	12 %
Allocations de solidarité (dont 8 jeunes agriculteurs)	28	34 %
Aides aux élèves des maisons d'éducation de la Légion d'honneur	44	22 %

06

COMMUNICATION & RAYONNEMENT

L'année 2024 aura été marquée par quelques actions emblématiques :



La seconde édition du grand prix littéraire, prix de L'Honneur en action®



La poursuite de l'évolution qualitative du magazine *La Cohorte* où la photographie et les territoires sont davantage mis en avant



De premiers articles dans la presse nationale, signe d'une amorce de bon positionnement de la SMLH à l'échelle nationale



La confirmation de notre forte présence dans la presse régionale, signe de la vitalité de l'activité des sections sur le terrain



La promotion du livre du centenaire, 100 ans d'Honneur en action, magnifique ouvrage historique préfacé par le président de la République et qui marquera l'histoire de la SMLH pour plusieurs décennies.

■ LE LIVRE DU CENTENAIRE DE LA SMLH

L'ouvrage *100 ans d'Honneur en action*, événement majeur de l'histoire de la Société est un outil de rayonnement pour le temps long.

Richement illustré et érudit, il est le fruit de **quatre années de travail collectif** pour son équipe de direction éditoriale et notre éditeur partenaire (Les éditions internationales du Patrimoine), mobilisant une quinzaine d'auteurs, notamment universitaires reconnus, entrepreneurs et hauts-fonctionnaires.

Ce livre-événement témoigne désormais pour la postérité de l'engagement collectif de la SMLH

depuis sa création et encourage à s'inspirer des figures d'honneur qui ont oeuvré au bien commun, et perpétué ainsi, à travers leurs actions, les valeurs de notre pays.

Cette magnifique réussite est le point d'orgue littéraire du centenaire de la SMLH qui se trouve désormais dotée d'un ouvrage de référence qui incitera ses lecteurs, en particulier les plus jeunes, à réfléchir sur le rôle de l'engagement et du dépassement de soi.

Le livre du centenaire a notamment été présenté au grand chancelier de l'ordre et exposé avec succès à la Foire du livre de Brive-la-Gaillarde en novembre.



Présentation du livre du centenaire au ministre des Armées

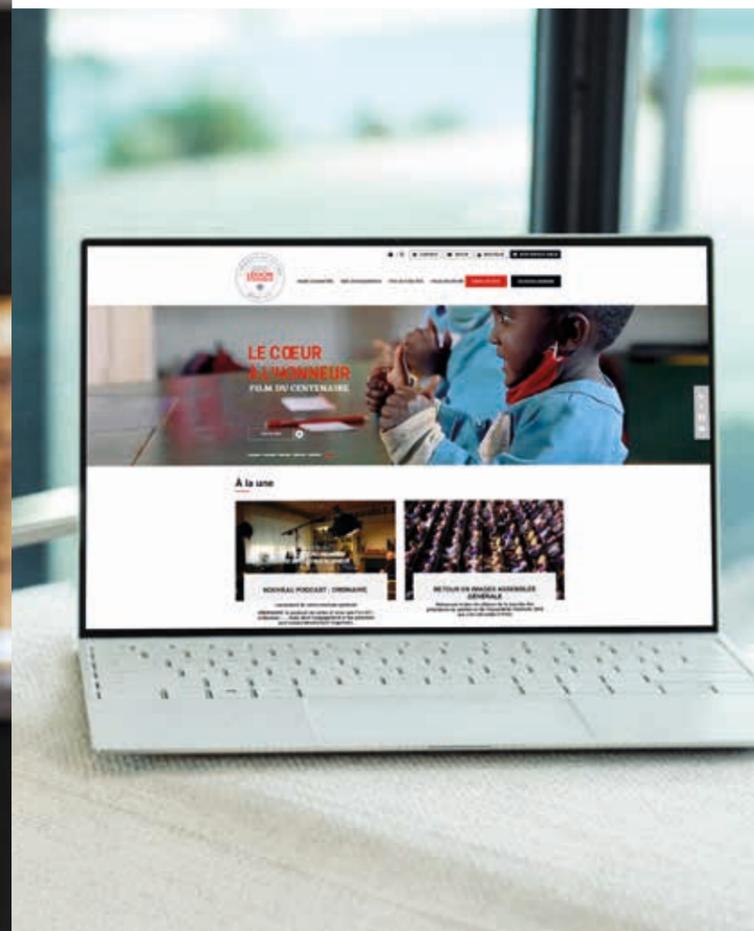


■ L'OUTIL DE MISE EN RÉSEAU ET DE GESTION DES ADHÉRENTS

Le siège a formé, en 2024, 150 membres des bureaux de section et de comité, en déplacement dans les sections, mais également au siège, en présentiel.

À ces séances collectives se sont ajoutées des formations individuelles, à raison de trois à quatre par semaine, par téléphone.

En parallèle, une refonte des tutoriels a été conduite par un groupe de travail composé du général Varenne-Paquet (président honoraire de la section du Puy-de-Dôme) et de Philippe Castiglia (équipe du siège).



■ LE NOUVEAU SITE INTERNET

Lancé en octobre 2020, le site Internet de la SMLH voit sa fréquentation évoluer de manière significative. Le nombre de visites sur le site national de la SMLH est toujours en croissance forte.

Il atteint les **240 000 visites** sur l'année (contre 170 000 en 2023 soit une augmentation de 41 %).

Le nombre de visiteurs est de 199 000 en 2024 (soit une augmentation de + 48 % en un an).

L'augmentation du nombre de sites Internet de sections se poursuit avec 12 sites ouverts à la fin de l'année ce qui porte leur nombre à 66.

www.smlh.fr





■ NOS RÉSEAUX SOCIAUX

Nos réseaux sociaux ont vu la communauté en ligne de la SMLH croître sensiblement au cours des dernières années. Cette croissance est attribuée à la diversité, à la qualité et à l'harmonisation des contenus diffusés régulièrement sur les différents réseaux sociaux, soutenus par les actions dynamiques des sections et comités.



LinkedIn

En 2024, le nombre d'abonnés sur LinkedIn a franchi la barre des 5 410, contre 4 500 en 2023, (augmentation notable de 20 %). Cette progression témoigne du succès de la stratégie mise en place par le comité éditorial. LinkedIn est aujourd'hui le réseau social le plus actif de la SMLH qui y partage l'essentiel de notre contenu. De plus, nos sections créent progressivement leurs propres pages, contribuant ainsi à la diffusion d'informations et à la dynamique collective qui se crée autour de notre communauté.



X (anciennement Twitter)

Bien que X ait connu une petite progression en termes d'abonnés, il ne s'impose pas comme le réseau le plus adapté pour valoriser les actions de la SMLH. De plus, l'évolution de la plateforme et son orientation actuelle ne correspondent plus totalement à l'image que la SMLH souhaite véhiculer.

Avec 1 016 abonnés cette année, contre 950 l'an dernier, la croissance y reste faible.



Facebook

Sur Facebook, l'augmentation du nombre d'abonnés est plus modérée par rapport aux autres plateformes (+ 7 % par rapport à 2023), passant de 3 200 à 3 430 abonnés.



Instagram

Instagram est une plateforme moderne et dynamique qui attire de plus en plus d'utilisateurs, permettant ainsi d'atteindre un public plus jeune. En 2024, grâce à une utilisation accrue, notamment lors des Olympiades de la jeunesse, notre communauté a presque doublé passant de 690 abonnés contre 450 en 2023.



YouTube

YouTube est un outil essentiel pour héberger nos vidéos et faciliter leur partage. Cette plateforme est largement utilisée par nos sections et comités.

En 2024, nous comptabilisons 330 abonnés (+ 20 % par rapport à 2023), avec une progression constante du nombre de vues.

À NOTER

Les sections et comités sont vivement invités à exploiter la banque de vidéos (aujourd'hui encore trop sous-exploitée) de toutes durées accessibles sans aucune difficulté sur la chaîne YouTube de la SMLH et qui sont une véritable richesse promotionnelle de nos actions.

www.youtube.com/@SMLHnational/videos



■ PRESSE NATIONALE

L'année 2024 a été marquée par une volonté affichée de permettre à la SMLH d'être identifiée dans la presse nationale ce qui n'a jamais été le cas depuis plusieurs années et alors que la presse quotidienne régionale reste toujours active

grâce à l'énergie déployée par nos sections.

Les activités de la SMLH ont ainsi, en 2024, bénéficié d'une couverture modeste mais encourageante dans la presse nationale, plusieurs grands périodiques

ayant relayé ses actions sur le terrain, notamment, la transmission des valeurs et de l'engagement.

Cinq publications auront ponctué l'année 2024 :

Les Échos

5 mars 2024

Opinion | Retisser la solidarité entre les âges : un impératif collectif.

www.lesechos.fr

Le JDD

22 avril 2024

Des jeunes pris en charge par la Société des membres de la Légion d'honneur.

www.lejdd.fr

Le JDD

7 juin 2024

La jeunesse, espoir d'un avenir meilleur.

www.lejdd.fr

Historia

6 octobre 2024

Un livre foisonnant pour célébrer le centenaire de la Société des membres de la Légion d'honneur.

www.historia.fr

Opinion Internationale

9 octobre 2024

Honneur à la Société des membres de la Légion d'honneur : un livre événement. L'édito de Michel Taube

www.opinion-internationale.com

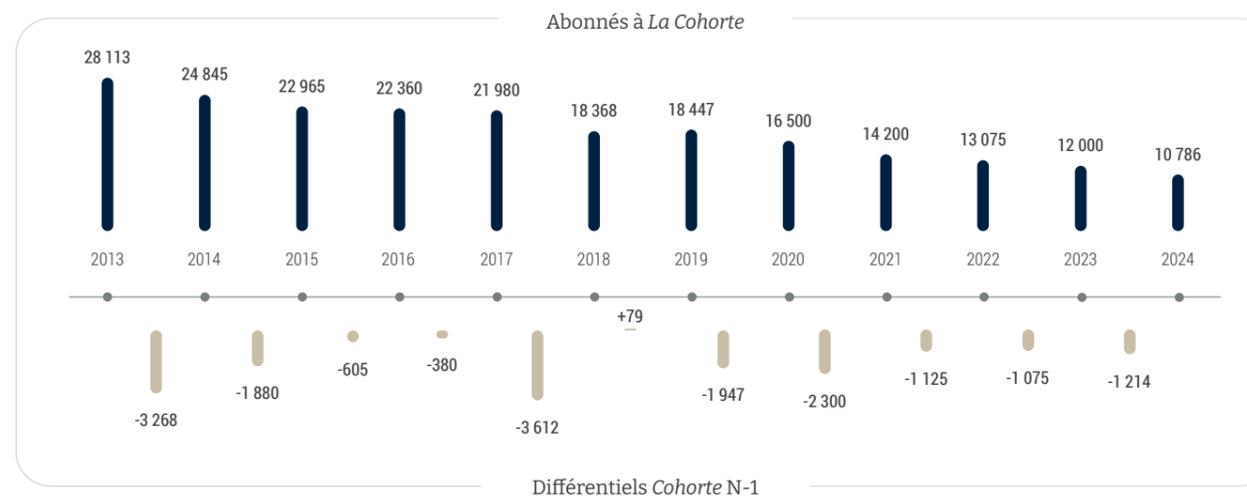
■ LA COHORTE

Une nouvelle formule du magazine *La Cohorte* a été lancée en 2021, marquée par une évolution qualitative des contenus et d'une mise en page où la photographie et les territoires sont plus encore mis en avant que par le passé.

Outil essentiel de promotion et de communication interne et externe, *La Cohorte* constitue, depuis 2023, le référentiel primaire du rayonnement de la SMLH au sein duquel sont puisées l'essentiel des références qui irradiant les autres vecteurs de communication.

Organe vivant qui doit s'adapter aux évolutions sociétales, *La Cohorte* est de nouveau appelée à évoluer à l'horizon 2025.

Le nombre d'abonnés continue pourtant à décroître malgré le plan d'actions incitatif et structuré initié par le siège qui aura cependant permis d'atténuer sensiblement cette tendance sans parvenir à l'inverser.



La bonne santé de notre magazine relève aussi d'une action collective qui ne peut s'affranchir du soutien incontournable des **sections et comités, premiers promoteurs de celui-ci auprès des acteurs locaux** (sociétaires, partenaires, institutions, etc.) qui doivent être incités à s'y abonner.



La quatrième soirée d'information destinée à tous les décorés (prospects) d'Ile-de-France en décembre à La salle Gaveau (Paris 8^{ème}) a confirmé la pertinence de ce concept et son impact croissant en terme de recrutement de rayonnement. **Elle aura permis de recruter près de 90 nouveaux décorés (soit 12 % des nouvelles adhésions de l'année).** Ce type d'évènement à forte valeur ajoutée est aussi destiné à être organisé sur les territoires à forte densité de décorés. Une expérimentation est envisagée en 2025 à l'échelle régionale, avec le soutien du siège.

La soirée des nouveaux décorés franciliens a aussi reçu le soutien de généreux mécènes (dont le Crédit Mutuel).



PRIX NATIONAL DE L'APPRENTISSAGE 2024

À LA SALLE GAVEAU



07

ACTIVITÉS DU SIÈGE



L'équipe du siège rassemble dix salariés permanents et est renforcée par autant de jeunes étudiants (contrats d'alternance, services civiques, contrats courts étudiants) et de bénévoles en réponse aux besoins d'expertises indispensables (marketing, communication digitale) mais aussi à celui plus large de soutien de notre jeunesse étudiante.

Elle délivre de nombreuses formations (visioconférences téléphoniques et présentielles) destinées à la maîtrise des outils mis à la disposition des membres (outil de gestion des adhérents, réseaux sociaux, création du site Internet de la section, etc.). Elle se déplace à la demande vers les sections et comités, de manière ponctuelle ou dans le cadre plus formel des journées info-régions relancées en 2023. **Les sections et comités sont alors fortement**

incités à s'inscrire à ces formations à forte valeur ajoutée.

Souple et réactive, l'équipe du siège évolue au fil des ans. **Une nouvelle organisation a vu le jour fin 2023** et est destinée à stimuler plus encore le projet associatif SMLH 2030 et le soutien direct des sections. Cette organisation évolue régulièrement et autant que nécessaire pour s'adapter aux évolutions des besoins des sociétaires et des enjeux à venir.

> ORGANIGRAMME

15 à 18 administrateurs
1 portefeuille/administrateur

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Prépare décisions du CA
Valide les travaux du CS
1 réunion mensuelle

COMITÉ STRATÉGIQUE

Prépare travaux du bureau
Études prospectives
1 à 2 réunions mensuelles

DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

ADJOINT AU DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL

Sous la direction du DG
Pilote les pôles organiques
(contrôle opérationnel)

PÔLES ORGANIQUES

BUDGET
FINANCES

RESSOURCES

SOUTIEN
RÉSEAU

PÔLES OPÉRATIONNELS

MISSION
SOLIDARITÉS

ENTRAIDE

MISSION
RAYONNEMENT

COMMUNICATION -
ÉVÈNEMENTIEL

CONCLUSIONS

L'année 2024 aura été particulièrement dense et riche en événements majeurs marquants.

De nombreux signaux positifs invitent cependant à persévérer sur la voie tracée depuis les dernières années et notamment :

- l'augmentation très significative de la visibilité de la SMLH à l'extérieur et notamment sur les vecteurs de communication digitaux (réseaux sociaux) ;
- le très fort impact du livre du centenaire, tant chez nos sociétaires qu'au niveau du grand public ;
- l'intérêt croissant et renouvelé chaque année de nos partenaires majeurs (acteurs publics, mécènes) pour les actions de la SMLH ;
- la confirmation d'un investissement toujours solide des sociétaires sur les segments de la solidarité de terrain et le soutien des infortunes et ce, malgré les défis quotidiens inhérents à la baisse chronique des effectifs ;
- les premiers signaux « faibles » et malgré tout encourageants (remontée du nombre de nouvelles adhésions) d'un intérêt avéré des nouveaux décorés pour le projet associatif de la SMLH, tendance qu'il faudra confirmer dès 2025.



INFORMATIONS BUDGÉTAIRES

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER) ET COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

SIMPLIFIÉS

> NOTE EXPLICATIVE DU CER ET DU CROD

La SMLH effectue des campagnes d'appel à la générosité du public (AGP) depuis 2020 et présente pour la 5^{ème} année consécutive un CER et un CROD. Les règles et méthodes comptables retenues pour la réalisation du CER et du CROD sont les suivantes :

COMPOSITION DES RUBRIQUES DE RESSOURCES ISSUES DE L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU CER ET DU CROD

- les recettes liées à l'AGP correspondent à la totalité des dons, mécénats, legs et des cotisations des adhérents, en cohérence avec les campagnes d'appel à la générosité qui ont été lancées tout au long de l'exercice ;
- seuls les produits financiers issus des placements financiers ayant été générés par des placements financiers acquis par le biais de la générosité du public (comptes à terme), ont été rattachés aux recettes liées à la générosité du public.

COMPOSITION DES RUBRIQUES DE RESSOURCES NON-ISSUES DE L'AGP DU CROD

Les rubriques de ressources non-issues de l'AGP du CROD sont principalement constituées :

- des subventions publiques ;

- des recettes issues des manifestations organisées par les comités et sections ;
- des ventes des produits de la boutique du siège et de la bimboloterie ;
- des recettes liées aux abonnements à *La Cohorte* ;
- des produits financiers issus des placements financiers non-réalisés avec les ressources issues de l'AGP ;
- de l'utilisation des fonds dédiés antérieurement constitué par des ressources collectées avant les campagnes d'AGP.

COMPOSITION DES RUBRIQUES D'EMPLOIS DU CER ET DU CROD

> Composition des dépenses de missions sociales

Les missions sociales de la SMLH financées par les ressources issues AGP se composent essentiellement :

- des actions d'entraide qu'elles soient réalisées par les comités, sections et par le siège ;
- des activités de solidarité, y compris au profit de la jeunesse dans le cadre du projet associatif ;
- de remises de prix ;
- d'actions de rayonnement de la SMLH et de l'Ordre de la Légion d'honneur.

Les autres missions sociales (financées par des ressources non-issues de l'AGP) se composent principalement des dépenses liées à l'exploitation du Château du Val (comprenant les amortissements des investissements), des dépenses d'exploitation de la boutique et de la bimboloterie du siège, ainsi que des dépenses relatives à la production de la revue *La Cohorte*.

Les frais de recherche de fonds se composent essentiellement des frais de traitement des legs, des frais de tenue du fichier des adhérents, d'une quote-part des dépenses de communication (dédiée notamment à la recherche de fonds), des frais de gestion des dons. La totalité des frais de recherche de fonds a été financé en 2024 par les ressources en provenance de l'AGP.

Les frais de fonctionnement se composent des frais de préparation de l'assemblée générale, des coûts liés aux fonctions supports (RH, comptabilité, direction générale, communication, secrétariat). Seuls les frais de fonctionnement des sections et comités sont financés par les ressources AGP.

MODALITÉS DE RÉPARTITION DES CHARGES DIRECTES ET INDIRECTES AUX RUBRIQUES D'EMPLOIS DU CER/CROD

> Principe de la répartition des charges aux rubriques d'emplois du CER/CROD

Les coûts rattachés aux différentes rubriques d'emplois du CER-CROD (Missions sociales/Frais de recherche de fonds/ Frais de fonctionnement) sont issus de la comptabilité analytique de l'association.

Les différentes catégories d'emplois, calculés à partir de la comptabilité analytique, comprennent ainsi des coûts directement rattachables mais également des coûts indirectement rattachables. L'affectation des coûts indirects issus du siège aux différentes rubriques d'emplois du CER/CROD (missions sociales - frais de fonctionnement - frais de recherche de fonds) est réalisée à partir de l'estimation des temps passés par les équipes de la SMLH à leurs différentes tâches.

Les clés de répartition utilisées pour répartir ces « frais indirects » liés au siège (masse salariale, loyer, assurance, fluide, entretien et maintenance), reposent prin-

cipalement sur l'estimation des temps passés des équipes de l'association à leurs différentes tâches. Cette clé de répartition est calculée mensuellement.

ORDRE D'AFFECTATION DES RUBRIQUES DE RESSOURCES ISSUES DE L'AGP AUX EMPLOIS DU CER/CROD

Les ressources issues de l'AGP ont été affectées par ordre de priorité :

- aux missions sociales non-déjà financées par des ressources non-issues de l'AGP,
- aux frais de fonctionnement des sections et comités (étant entendu que les frais de fonctionnement des sections et comités sont intégralement financés par des ressources issues de l'AGP).
- aux frais de recherche de fonds.

EMPLOIS ET RESSOURCES RELATIFS AUX CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires en nature figurant dans le CROD et le CER sont exclusivement constituées des heures de bénévolat valorisés qui sont toutes rattachées à l'AGP.

SOLDE ET VARIATION DES FONDS PROPRES ISSUS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Antérieurement à 2024, les ressources issues de l'AGP étaient intégralement consommées dans l'année même de leur constatation depuis la première campagne d'appel à la générosité du public (datant de 2020). Les fonds propres issus de la générosité du public à l'ouverture de l'exercice 2024 étaient donc égal à 0 €. Pour la première année en 2024, les fonds propres issus de la générosité du public s'élèvent à 226 280 € à la clôture de l'exercice (montant de l'excédent de la générosité du public de l'exercice 2024).

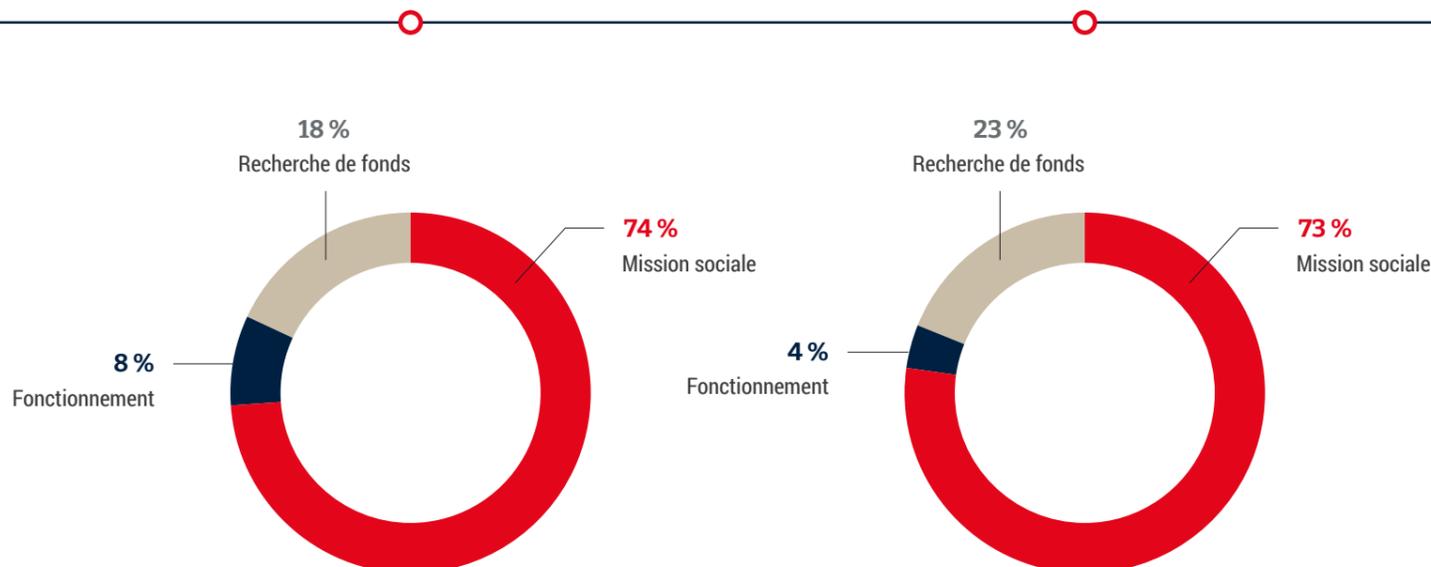
> COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	2024	2023	RESSOURCES PAR ORIGINE	2024	2023
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
MISSIONS SOCIALES	3 071 160	2 219 826	RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	4 451 943	2 986 086
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	1 006 714	1 007 798
Actions réalisées par l'organisme	3 071 160	2 219 826	Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	1 604 302	1 491 869
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurances-vie	1 661 068	380 420
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	177 000	106 000
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public	2 859	0
FRAIS DE RECHERCHE DE FOND	961 486	534 111			
Frais d'appel à la générosité du public	961 486	534 111			
Frais de recherche d'autres ressources					
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	193 017	232 149			
TOTAL DES EMPLOIS	4 225 663	2 986 086	TOTAL DES RESSOURCES	4 451 943	2 986 086
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
REPORTS EN FOND D'ÉDÉIÉS DE L'EXERCICE			UTILISATIONS DES FOND D'ÉDÉIÉS ANTÉRIEURS		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	226 280		DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	4 451 943	2 986 086	TOTAL	4 451 943	2 986 086

RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FOND D'ÉDÉIÉS)	
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	226 280
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCE (HORS FOND D'ÉDÉIÉS)	226 280

CER 2023

CER 2024



> **COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)**

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2024		Exercice 2023	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	4 451 943	4 451 943	2 986 086	2 986 086
Cotisations sans contrepartie	1 006 714	1 006 714	1 007 798	1 007 798
Dons, legs et mécénat				
Dons manuels	1 604 302	1 604 302	1 491 869	1 491 869
Legs, donations et assurances-vie	1 661 068	1 661 068	380 420	380 420
Mécénats	177 000	177 000	106 000	106 000
Autres produits liés à la générosité du public	2 859	2 859		
PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 310 837		2 195 039	
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises	5 658		3 163	
Contributions financières sans contrepartie	200 000		83 500	
Autres produits non liés à la générosité du public	3 105 179		2 108 376	
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	194 396		161 034	
REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	73 053		51 093	
UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	592 185		603 707	
TOTAL	8 622 415	4 451 943	5 996 959	2 986 086
CHARGES PAR DESTINATION				
MISSIONS SOCIALES	4 810 614	3 071 160	4 281 469	2 219 826
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	4 810 614	3 071 160	4 281 469	2 219 826
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	961 486	961 486	754 295	534 111
Frais d'appel à la générosité du public	961 486	961 486	754 295	534 111
Frais de recherche d'autres ressources				
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 748 549	193 017	970 739	232 149
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	210 857		50 493	
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES				
REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	67 000		58 500	
TOTAL	7 798 506	4 225 663	6 115 496	2 986 086
EXCÉDENT OU DÉFICIT	823 909	226 280	-118 537	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2024		Exercice 2023	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat	4 410 111	4 410 111	4 404 119	4 404 119
Prestations en nature				
Dons en nature				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	4 410 111	4 410 111	4 404 119	4 404 119
CHARGES PAR DESTINATION				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES AUX MISSIONS SOCIALES				
Réalisées en France	4 410 111	4 410 111	4 404 119	4 404 119
Réalisées à l'étranger				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL	4 410 111	4 410 111	4 404 119	4 404 119

> NOS MÉCÈNES ET PARTENAIRES



Comité de concertation et de
coordination de l'apprentissage du
bâtiment et des travaux publics

L'ORÉAL





ASSOCIATION RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE

HÔTEL NATIONAL DES INVALIDES
129 RUE DE GRENELLE
75007 PARIS

www.smlh.fr

